LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LA PÊCHE AU LARGE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Lui ou ses fonctionnaires ont-ils eu des entretiens récents avec de hauts fonctionnaires du gouvernement français concernant le statut des eaux entre Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada. Dans l'affirmative, la pêche sera-t-elle permise dans cette région et le sera-t-elle en deçà de la limite traditionnelle de trois milles, ou dans une limite de 12 milles?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon posent de toute évidence un problème parce que nous avons une limite de pêche de 12 milles le long de nos côtes. Il nous faudrait donc négocier une ligne médiane entre ces îles et Terre-Neuve, et nous avons eu des entretiens avec le gouvernement français, mais ces discussions ne sont pas encore terminées.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il discuter avec ses collègues de la possibilité de résoudre ces problèmes en offrant au gouvernement français d'acheter les îles?

Des voix: Oh, oh!

LE REVENU NATIONAL

LA TAXE FÉDÉRALE DE VENTE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Étant donné que les vérificateurs fédéraux des taxes de ventes négligent parfois pendant quatre ou cinq ans de faire les inspections ou vérifications dites annuelles dans de nombreuses sociétés canadiennes et que souvent quand ils procèdent à ces vérifications, ils grèvent ces sociétés de plusieurs milliers de dollars, en nouvelles cotisations fiscales, quelles mesures le ministre entend-il prendre pour surmonter ces difficultés et pour assurer des inspections plus fréquentes et plus régulières?

M. l'Orateur: Je voudrais indiquer au ministre et à l'honorable député qui a posé la question qu'il y serait répondu de façon plus appropriée par une déclaration à l'appel des motions ou, s'il s'agit d'une urgence, ce qui ne me semble pas être le cas, la question peut être débattue au moment de l'ajournement.

M. Hales: A dix heures.

[M. l'Orateur.]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA SUBVENTION AUX PROGRAMMES DE BILINGUISME ET LES PROVINCES

[Français]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a consulté les provinces et a pu obtenir un consensus avant d'annoncer l'octroi de subventions de l'ordre de 50 millions de dollars pour la promotion de l'éducation dans la langue officielle des minorités, au Canada?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Oui, monsieur le président, des consultations étaient déjà en cours. Par exemple, le comité ministériel de la conférence constitutionnelle s'était réuni à ce sujet, à la fin du mois de mai dernier. Les ministres provinciaux avaient alors demandé que le gouvernement fédéral précise son attitude, en fonction des recommandations de la Commission royale, et formule une politique, en mentionnant des chifferes relativement à la contribution financière qu'il entendait faire.

Cela a été fait lors de la dernière réunion, soit celle du 6 novembre et, à l'heure actuelle, le Ministère est en pourparlers avec tous les gouvernements provinciaux qui en ont fait la demande, c'est-à-dire la quasi-totalité.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable secrétaire d'État pourrait-il expliquer à la Chambre comment il se fait qu'au niveau de l'éducation secondaire, il existe tant de difficultés d'échanges et d'accord, relativement aux universitaires d'une province qui suivent des cours dans d'autres provinces? Les universités sont actuellement dans une impasse.

L'hon. M. Pelletier: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que ce problème-là soit relié à la politique dont il s'agit. C'est une question qui me semble relever de l'autorité provinciale et je ne saurais expliquer à l'honorable député comment il se fait que ces difficultés existent, puisqu'elles ne sont ni créées ni connues du gouvernement fédéral. Au fait, ce n'est pas là le champ de sa juridiction.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA CONFÉRENCE—LA FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES

[Traduction]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Consenti-